



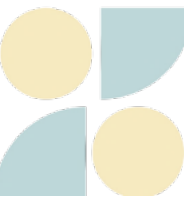
Quel devenir des bâtiments de poules en cages ?

Enquête auprès des éleveurs

Etude réalisé du 25/04/2024 au 19/06/2024

Commanditée par le 

Permise par les répondants, merci à eux



Pourquoi cette étude ?

- Un cadre réglementaire Européen et Français

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Décret n° 2021-1647 du 14 décembre 2021 précisant les modalités d'application de l'article L. 214-11 du code rural et de la pêche maritime portant interdiction de la mise en production de tout bâtiment nouveau ou réaménagé d'élevage de poules pondeuses élevées en cages

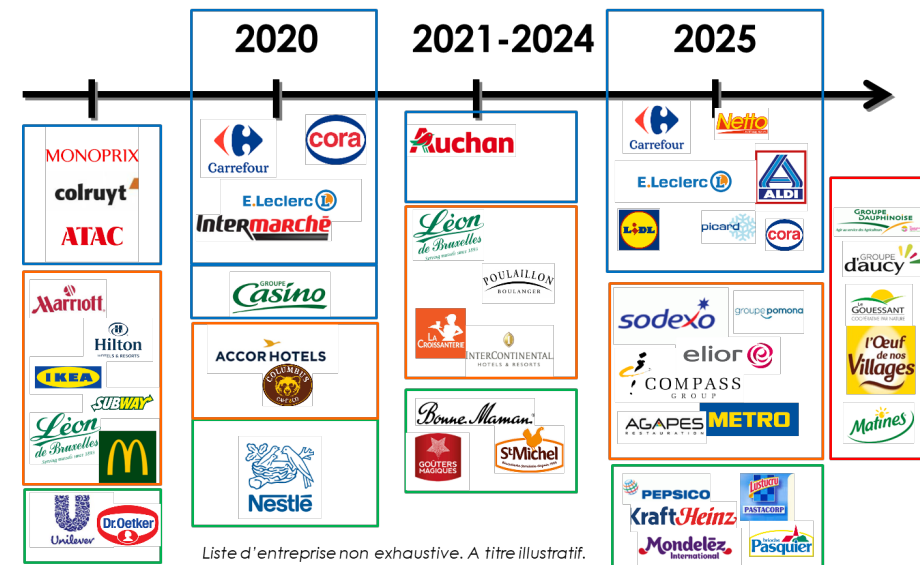
NOR : AGRT2135613D

Le ministre de l'agriculture
et de l'alimentation,
JULIEN DENORMANDIE

- Des ONGs de protection animale très impliquées

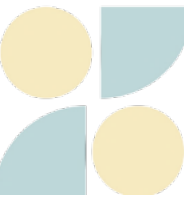


- Des engagements de sorties de la cage



Liste d'entreprise non exhaustive. A titre illustratif.

- Et quelques incertitudes...



Dont, l'agenda européen pour 2027... 2030, 2035 ?

2019-2024



VICE-PRÉSIDENTE

Věra Jourová

Valeurs et transparence



COMMISSAIRE

Stella Kyriakides

Santé et sécurité alimentaire



COMMISSAIRE

Janusz Wojciechowski

Agriculture

2024-2029*



Maroš Šefčovič*

Slovaquie 🇸🇰 - indépendant

Commerce, sécurité économique,
relations interinstitutionnelles et
transparence



Olivér Várhelyi*

Hongrie 🇭🇺 - indépendant

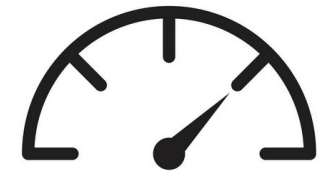
Santé et bien-être animal



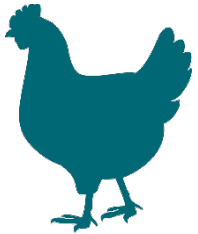
Christophe Hansen

Luxembourg 🇱🇺 - PPE

Agriculture et alimentation



Un code 3, mais de multiples marchés engagés



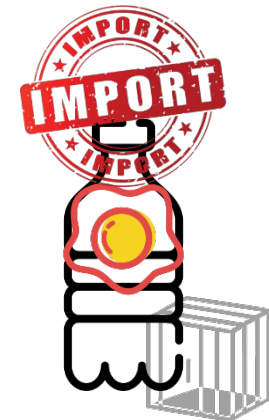
Env. 14M de pondeuses en Code 3

Env. 4mds d'œufs Code 3 produits par an
Soit environ 250 000 teoc*



50 à 70 000 teoc importées par an en coquille
Part de Code 3 variable selon l'origine (est. +50%)

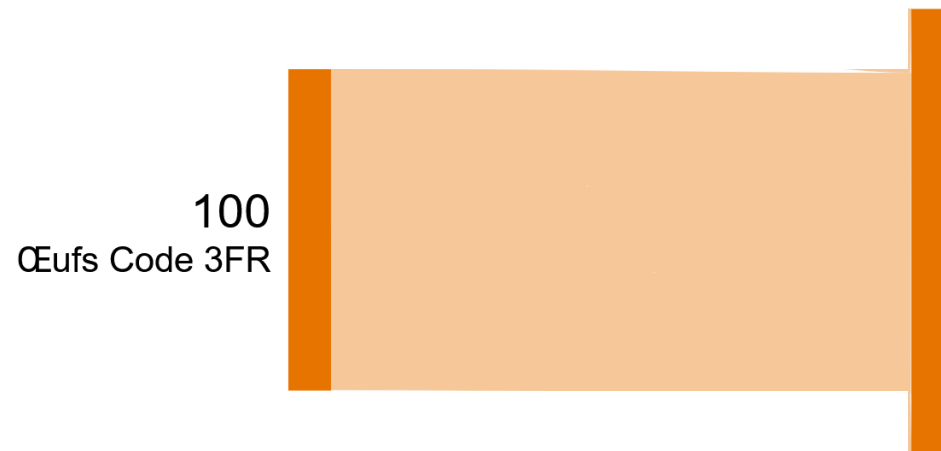
70 à 90 000 teoc importées par an en ovoproduits
Part en Code 3 variable selon l'origine (est.+50%)



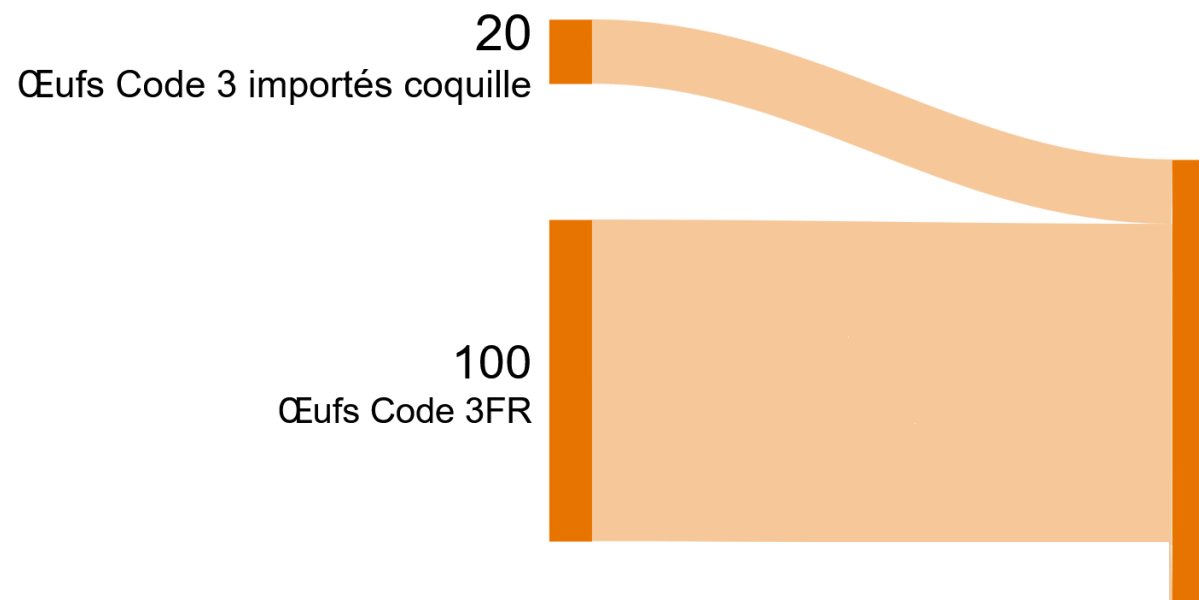
Un code 3, mais de multiples marchés engagés



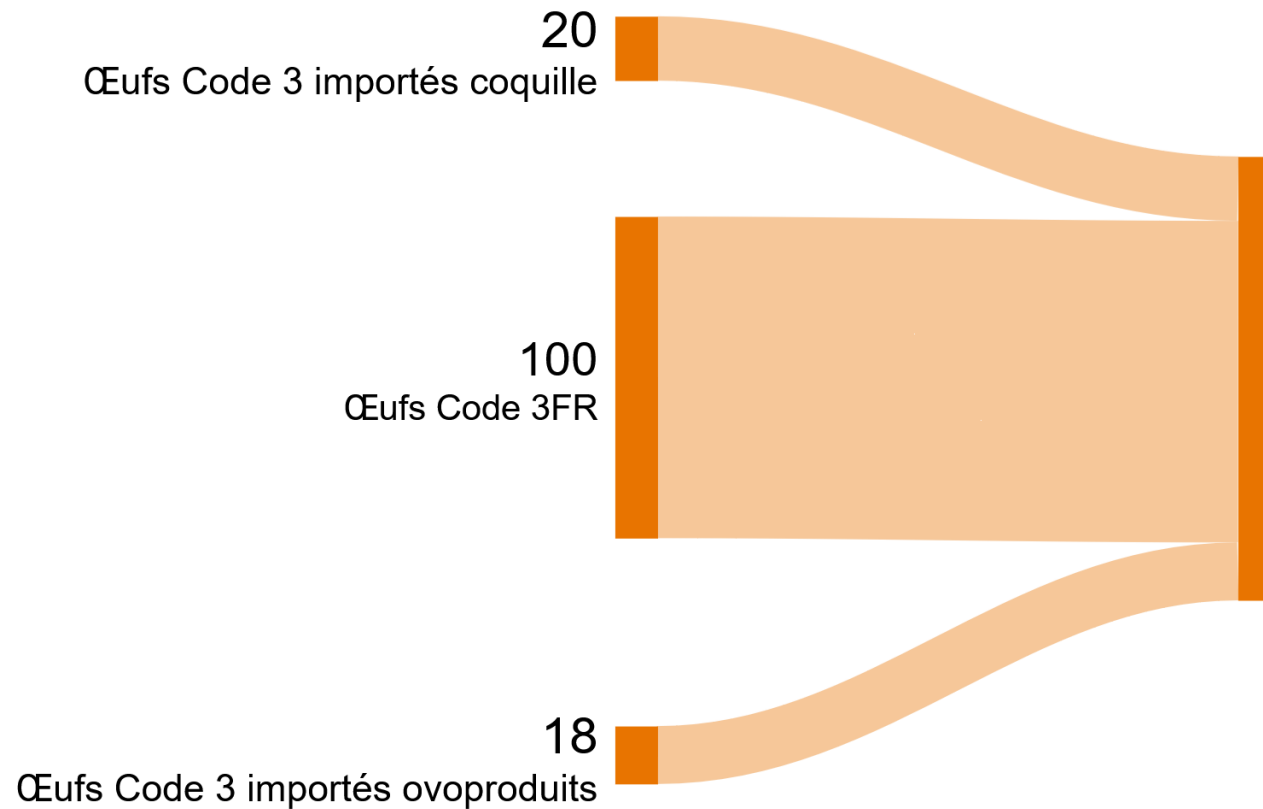
Un code 3, mais de multiples marchés engagés



Un code 3, mais de multiples marchés engagés



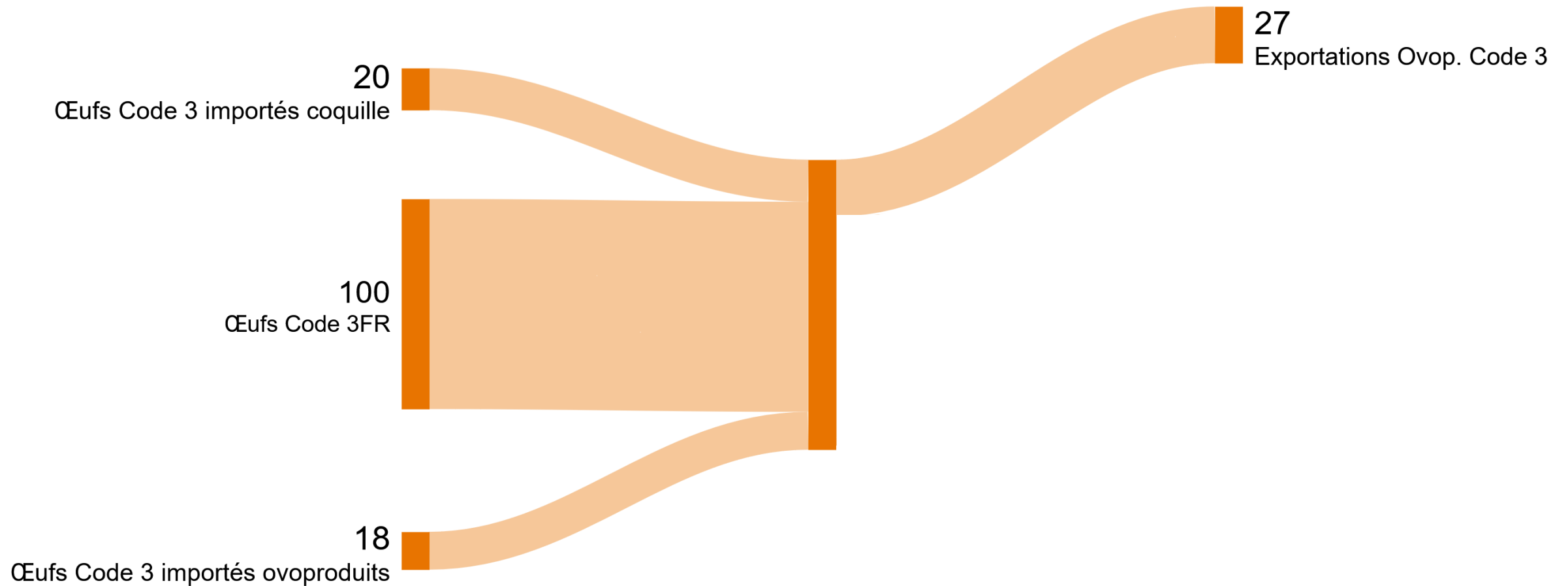
Un code 3, mais de multiples marchés engagés



Estimations 2023



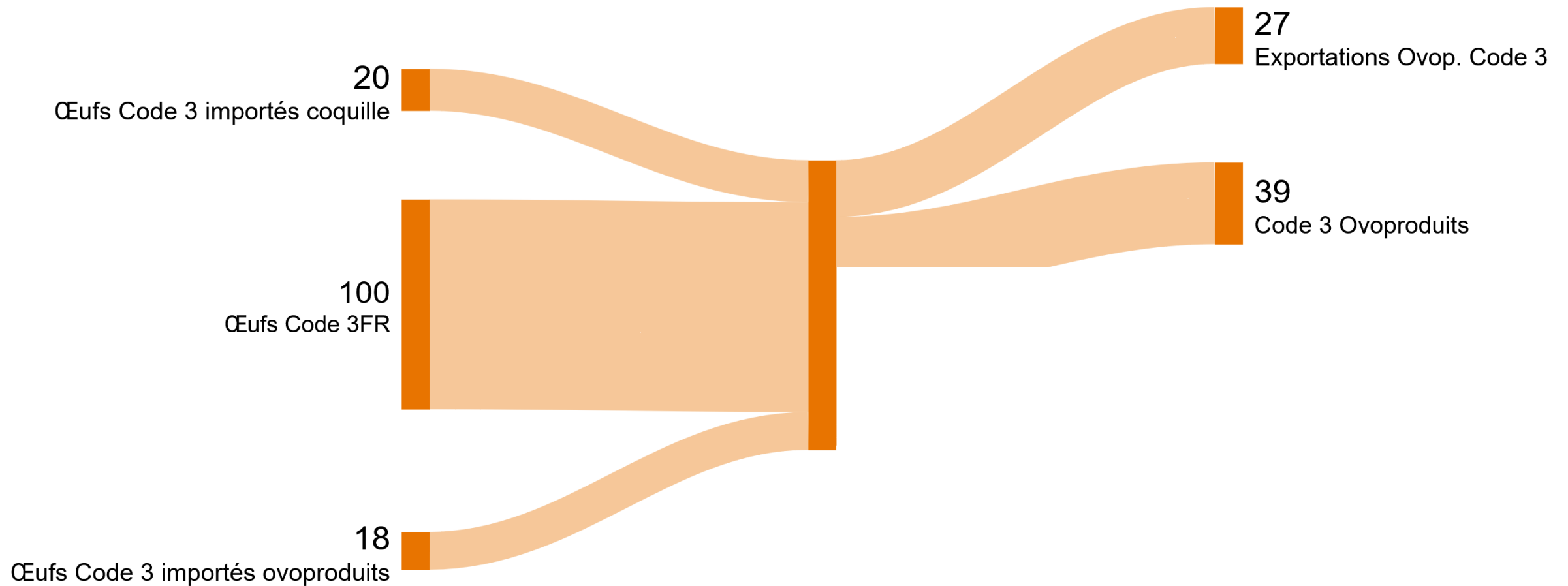
Un code 3, mais de multiples marchés engagés



Estimations 2023



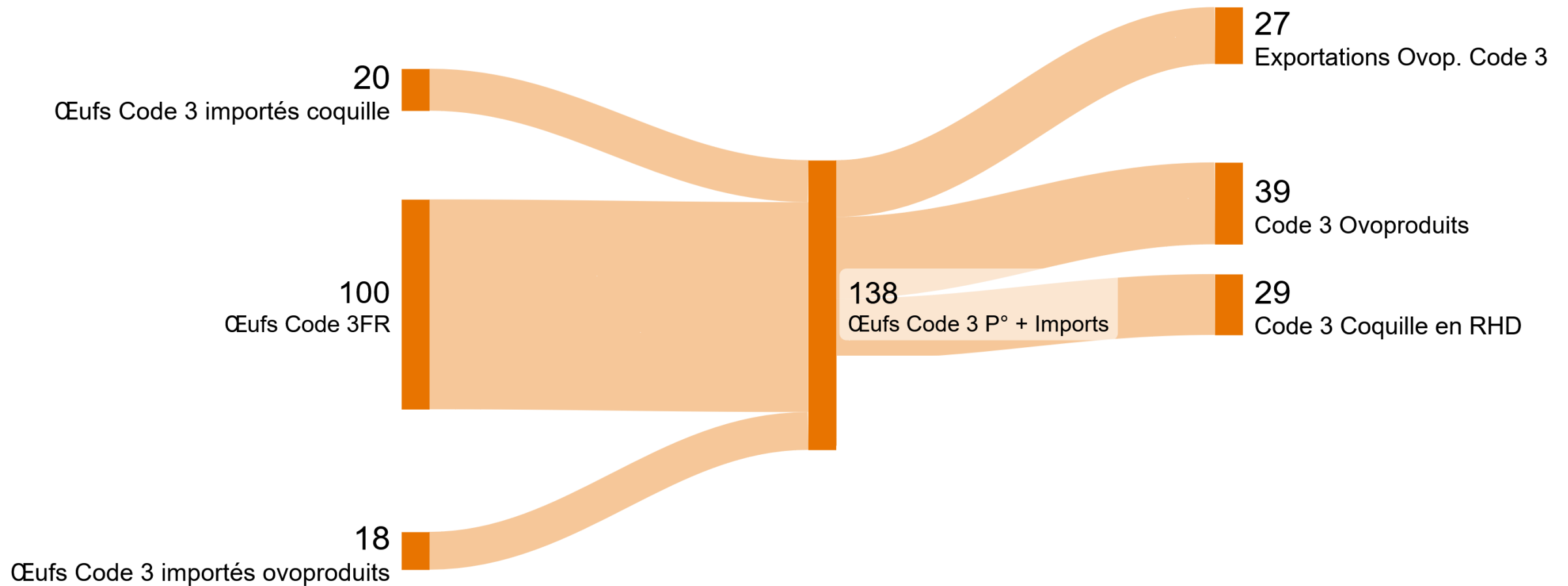
Un code 3, mais de multiples marchés engagés



Estimations 2023



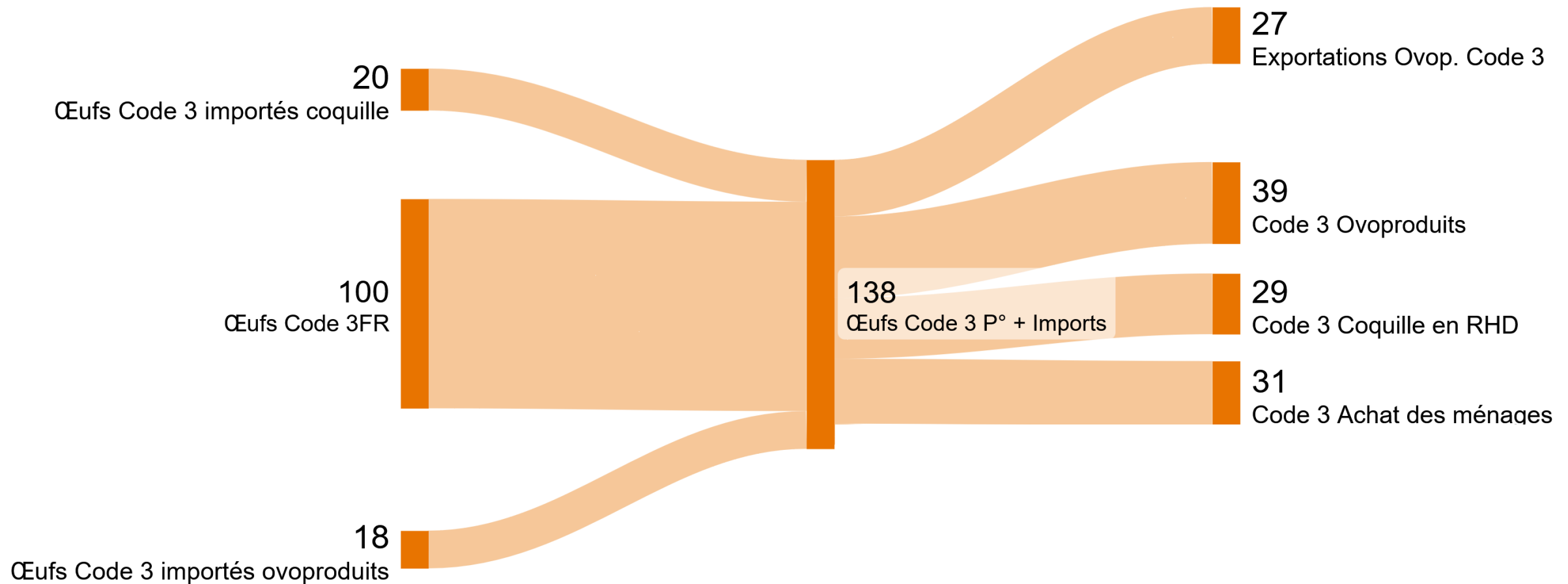
Un code 3, mais de multiples marchés engagés



Estimations 2023



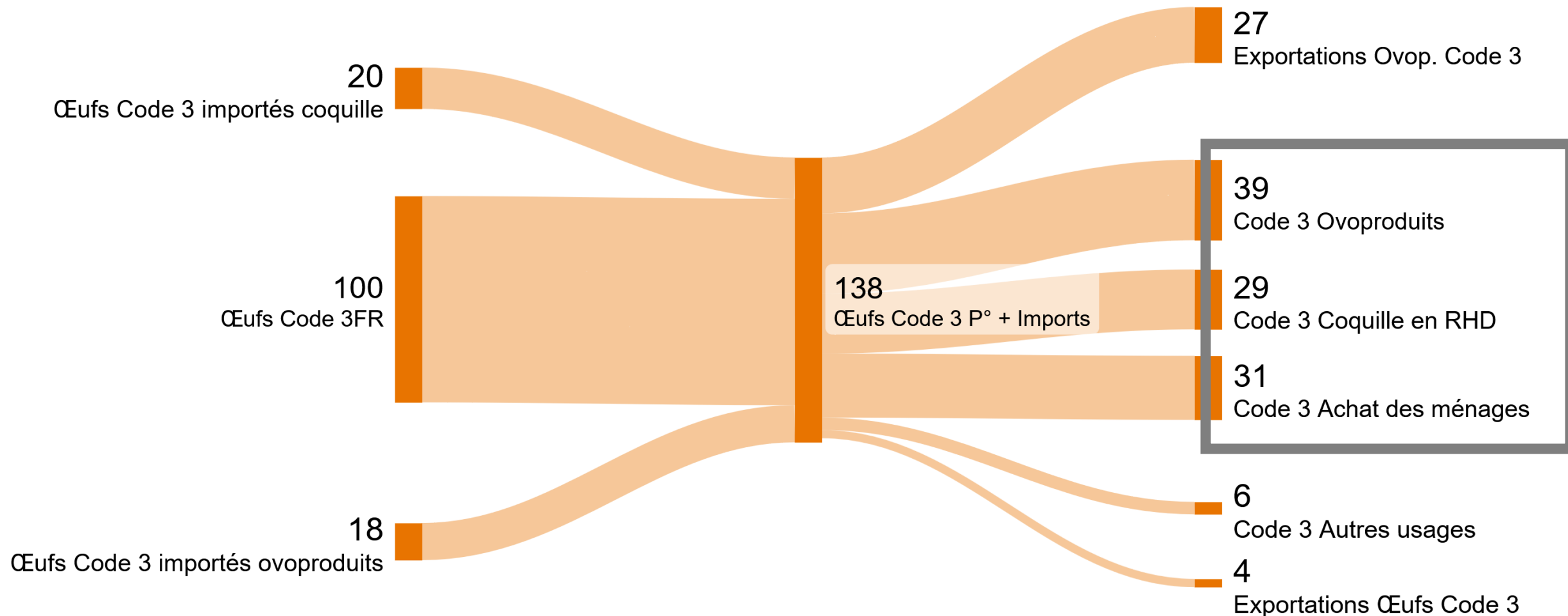
Un code 3, mais de multiples marchés engagés



Estimations 2023



Un code 3, mais de multiples marchés engagés

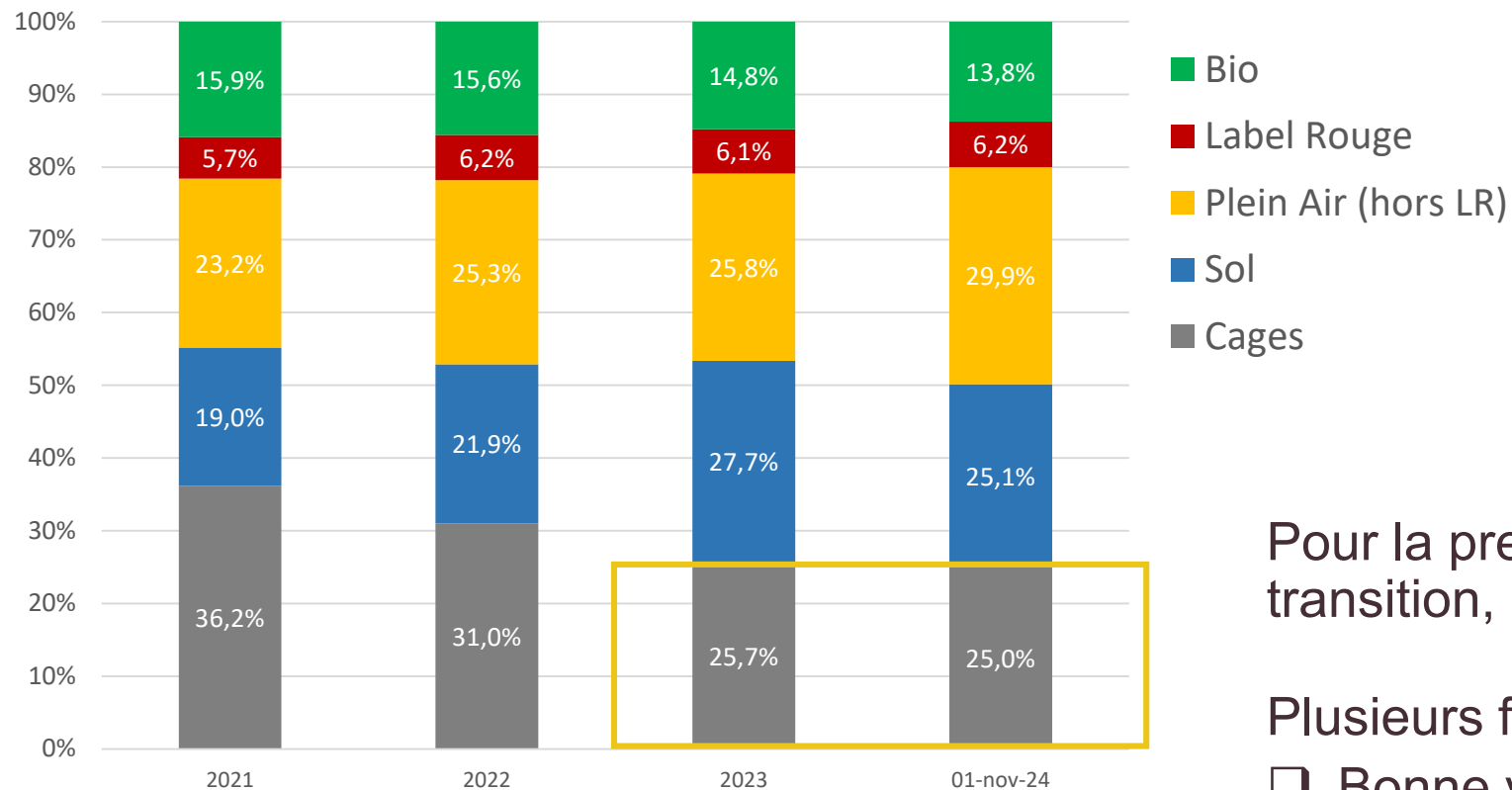


Estimations 2023



En élevage, la transition hors de la cage freinée

Répartition des modes de production



Pour la première fois depuis le démarrage de la transition, la baisse est moins accentuée

Plusieurs facteurs, mais 2 principaux :

- ❑ Bonne valorisation des œufs Code 3
- ❑ Prix des matériaux de construction élevés

Source : CNPO – BD avicole



**Que comptent faire les éleveurs de pondeuses
en cage dans ce contexte ?**

**Le plus simple c'est de leur
demander**

Un formulaire destiné aux éleveurs

■ Questionnaire *Flash* :

☐ Formulaire Google Form :

- ☐ 5 minutes/bâtiment,
- ☐ à destination des éleveurs,
- ☐ en passant par les OP
- ☐ par SMS & mail

☐ Engagement de restitution aux éleveurs (20 juin et 3 juillet)

■ 3 questions principales



Quel devenir du bâtiment Code 3 ?

À quelle échéance ?

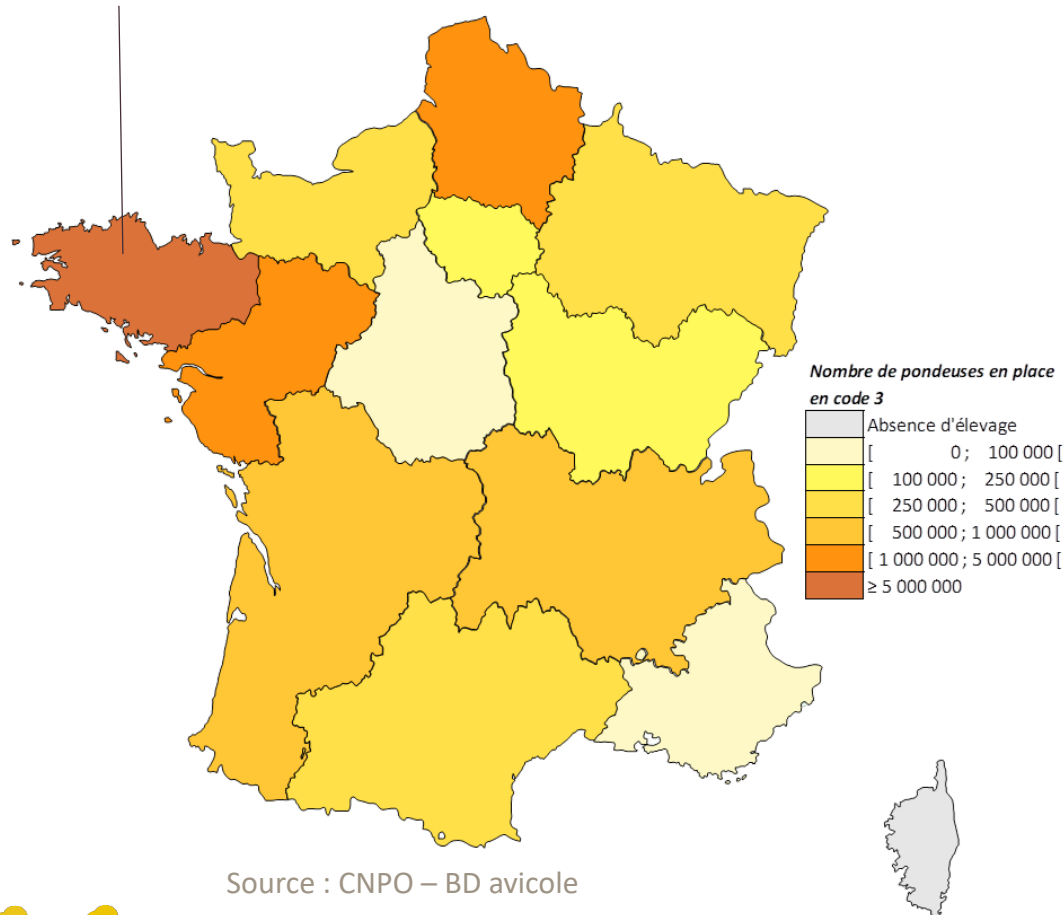
Combien d'emplacements dans le
bâtiments après conversion
éventuelle ?



Réponses : 131 bâtiments/sites pour 9,1M de pondeuses

Répartition des pondeuses en Code 3 au 01/11/2024

Echantillon 68 bâtiments/sites 4,2M de pondeuses en Bretagne

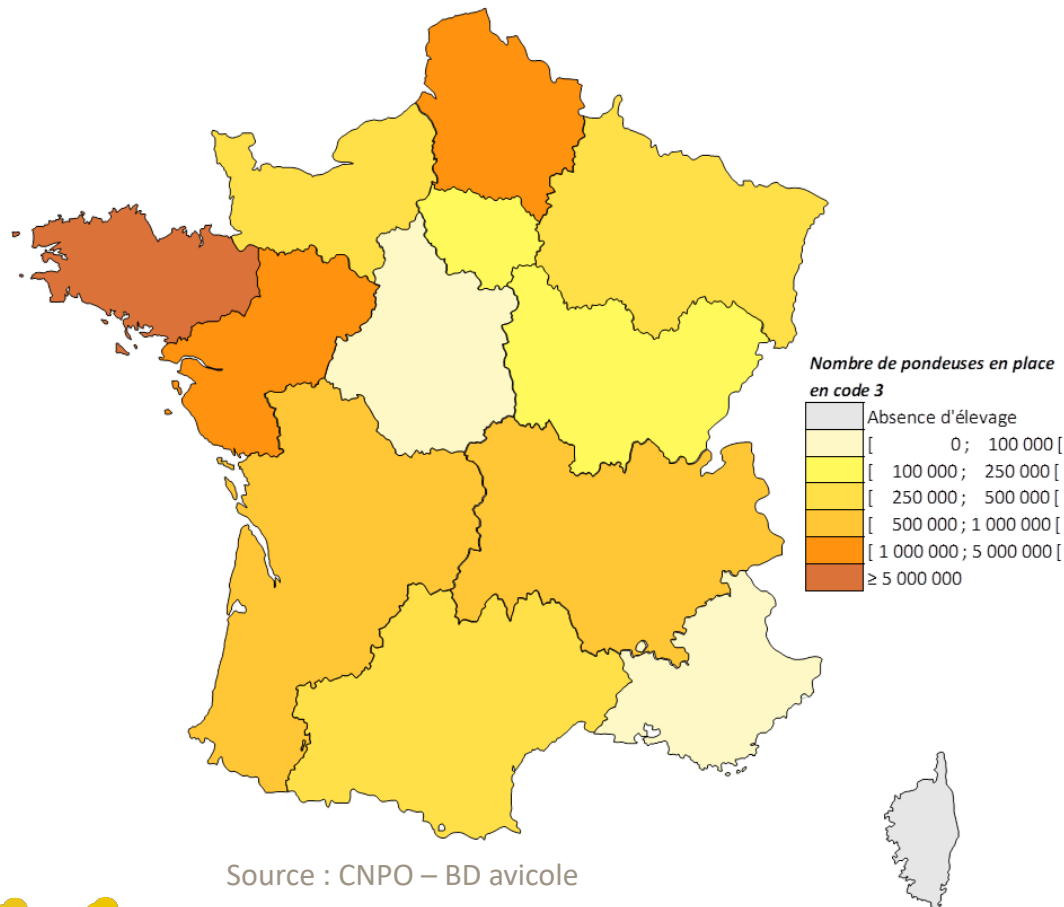


Source : CNPO – BD avicole



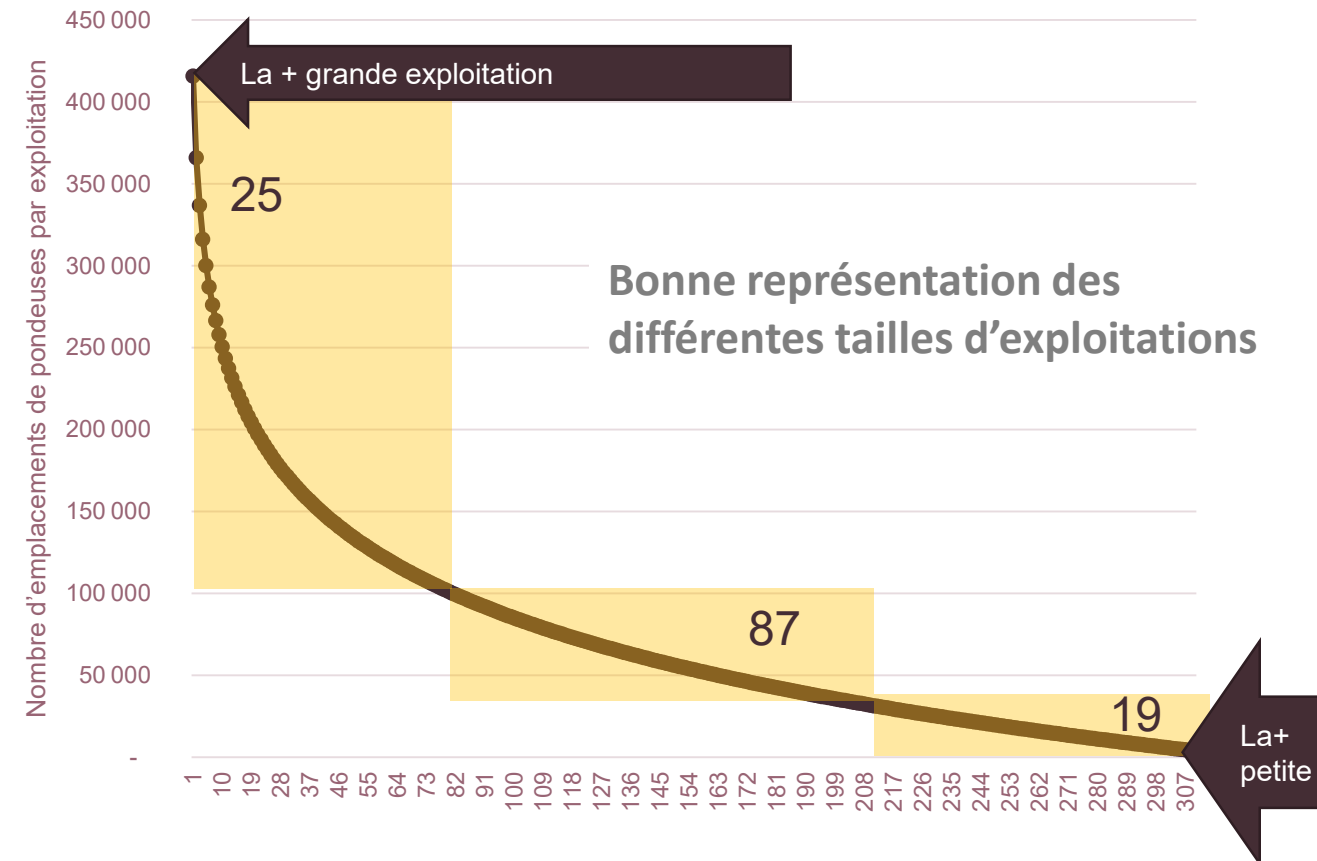
Réponses : 131 bâtiments/sites pour 9,1M de pondeuses

Répartition des pondeuses en Code 3 au 01/11/2024



Source : CNPO – BD avicole

Emplacement de pondeuses par exploitation (Estimation) $R^2 = 0,9849$



Pertes de capacités et peu de repreneurs

- Densité = 38 pondeuses/m² de bâtiment
- 84 réponses sur nb de places en cas de changement de code
→ En moyenne **-22% de capacités prévues** (+/- 21%)



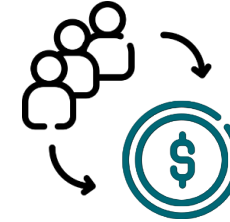
- Bâtiment Code 3 repris depuis 17 ans en moyenne
- Moy. Âge exploitant en charge du bâtiment : 49 ans
 - 24 « doyens » de plus de 55 ans
 - 39 « dans la force de l'âge »
 - 31 « jeunes » de moins de 45 ans
 - né entre 1967 et 2002 (moy. 35 ans)
- **10 bâtiments/sites avec un repreneur identifié**
 - Dont 7 dans les élevages avec doyen



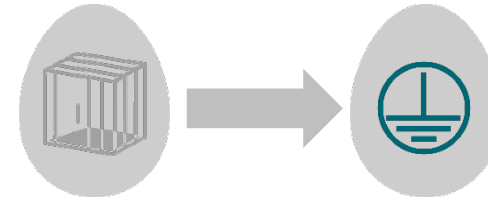
Hypothèses retenues pour les projections

❑ Echantillon de 9,1M de pondeuses pour 14M de pondeuses → env. 65%

❑ Quand hésitation avec la conversion → choix de la conversion



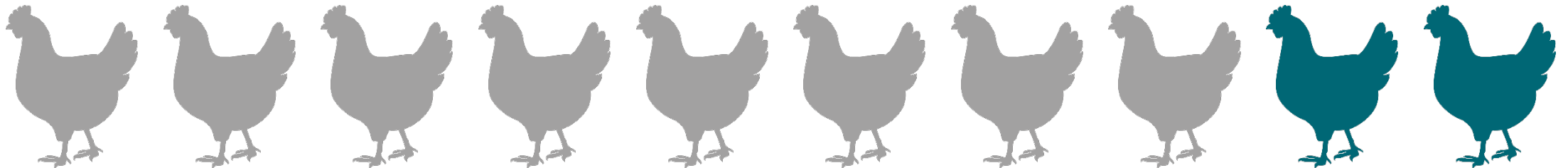
❑ Quand arrêt d'un site en code 3 mais précision qu'il y a construction d'un nouveau site en code 2 → considéré comme passage en code 2



❑ Quand passage au code 2

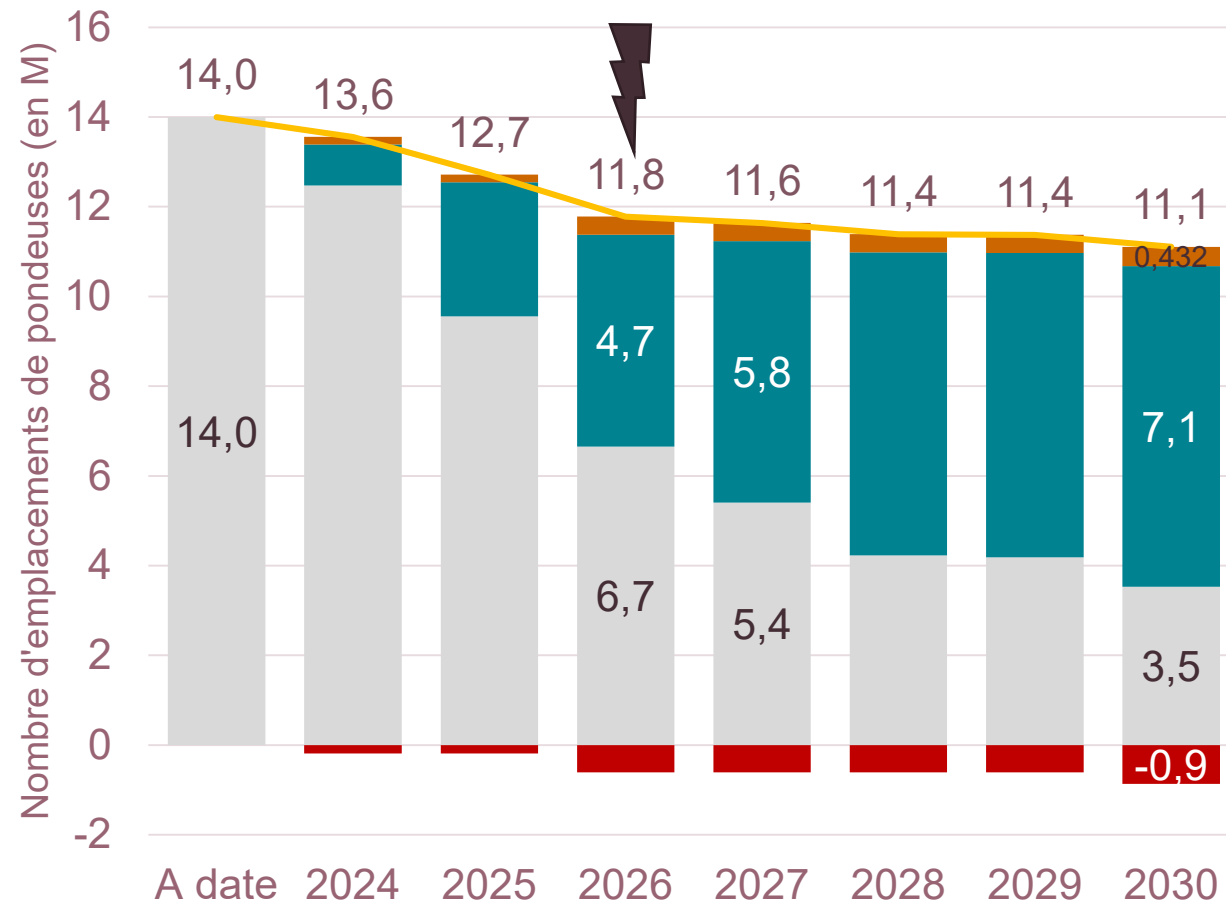
❑ Si précision du nombre d'emplacements : prise en compte de ce nombre à échéance

❑ Sinon, considération d'une baisse de 20%



La répartition des codes perturbée, jusqu'à quel point ?

Evolution estimée des emplacements de poules pondeuses
en Code 3 de 2024 à 2030



Quelques conclusions :

- Emplacements arrêtés**
Env. 1M d'emplacements arrêtés d'ici à 2030
- Emplacements cédés**
Moins d'1M d'emplacements cédés d'ici à 2030
- Emplacements en Code 2 ou 1**
Env. 7M d'emplacements Code 2 supplémentaires en 2030
- Code 3 restant**
Entre 3,5 à 4M d'emplacements Code 3 maintenus en 2030
- Emplacements totaux**
Entre 2,5 à 3M d'emplacements perdus d'ici à 2030



Typologie des éleveurs répondants

Cagistes (env. 15%)

S'expriment plus que les autres
Considèrent qu'il y aura toujours
une demande pour leurs œufs
La moitié envisage que la cage
se redéveloppera en France
dans quelques années

Maintien ferme car :

- **soit les œufs Code 3
trouvent des débouchés**
- **soit les débouchés
trouverons des œufs Code 3**

Cagistes aménagés (env. 20%)

Envisagent de passer à un
autre code

Vont rester en Code 3 tant
que des contrats leurs sont
proposés

La moitié considère que la
vente d'œufs issus de leurs
bâtiments sera compliquée
du fait des demandes de
l'aval

Maintien mais attentiste

Solistes (env. 70%)

S'expriment peu

Considèrent le passage à un
autre Code comme nécessaire
pour vendre leurs œufs

La majorité (pas tous)
envisage un nouveau contrat
avec la même OP/Casserie

Se définissent plutôt comme
intégrés à une OP

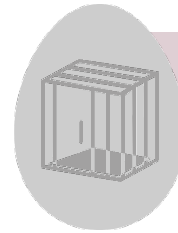
Le contrat fera la transition

Repris et repreneurs : les quelques-uns ayant répondu misent plutôt sur la transition



Conclusion : Une diversité de stratégies d'exploitations

2,5M à 3M d'emplacements en moins en métropole d'ici 2030 en lien avec la transition hors-cage



Les « Cagistes » représentent 3,5M à 4M d'emplacements maintenus en cage d'ici à 2030

Sur 14M de pondeuses en cage

4M Maintenues d'ici à 2030

3M en Code 2 d'ici 2026

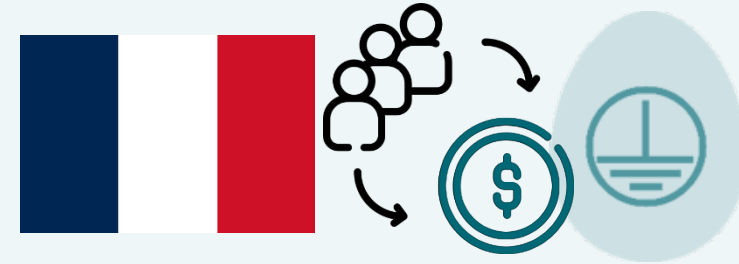
7M Restant à convertir entre 2027 et 2030
soit 140 élevages de 50 000 poules
→ 35 élevages à convertir/an de 2027 à 2030



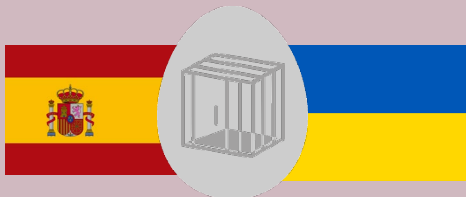
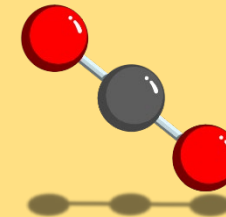
Perspectives



Réglementation
en évolution



Transitions
multiples



Le marché supportera-t-il un
vide d'œuf FR ?
ou un vide de Code 2 ?



Merci pour votre attention !

N'hésitez pas à envoyer vos questions/remarques à
lelay@itavi.asso.fr

Merci également aux éleveurs ayant répondu

